

Soweto, bénéficiaires du projet Gcin'amanzi © Cyril le Tourneur



Agence Française
de Développement

AFRIQUE DU SUD



L'Afrique du Sud

Avec une population d'environ 53 millions d'habitants et un revenu annuel de près de 7200 USD, l'Afrique du Sud est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et l'une des principales puissances économiques du continent africain. Son économie représente 23% du PIB subsaharien et plus de 60% du PIB d'Afrique australe. Le pays se caractérise par l'importance et la variété de ses richesses minières, un secteur financier bien développé, un appareil industriel solide, des secteurs juridique et communication performants et des infrastructures modernes, bien qu'insuffisantes. L'Afrique du Sud doit en effet répondre à un réel besoin d'évolution de ses infrastructures et de création d'emplois, nécessaires au redémarrage de son économie.

Malgré l'instauration de politiques de rattrapage depuis 1994 et d'importants progrès, l'Afrique du Sud reste caractérisée par de fortes inégalités socio-économiques. Le taux de chômage est particulièrement élevé, la création d'emploi étant entravée par des problèmes structurels, notamment le faible niveau de qualification des travailleurs et la faiblesse de la croissance réelle. L'Afrique du Sud doit également faire face à d'importants défis environnementaux et structurels.



Vue de Johannesburg depuis l'Atkinson House, géré par AFHCO © Cyril le Tourneur

L'engagement de l'AFD en Afrique du Sud

L'AFD intervient depuis 1994 en Afrique du Sud, en offrant des solutions de financement innovantes et d'assistance technique afin d'accompagner le gouvernement dans sa politique de développement. L'agence de Johannesburg couvre également les activités de l'AFD au Botswana, au Lesotho, au Malawi, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe.

Les opérations de l'AFD en Afrique du Sud ont connu une augmentation régulière, notamment durant la dernière décennie. Plus de 1,7 milliard d'euros de financement ont été engagés depuis 1994, dont plus d'1,3 milliard entre 2007 et 2014, faisant de l'AFD l'un des premiers bailleurs de fonds bilatéraux de l'Afrique du Sud.

PROPARCO, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé, a fortement appuyé l'intermédiation bancaire et financière en Afrique du Sud afin de favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises à des ressources long terme. Ainsi PROPARCO a investi près de 300 M€ en Afrique du Sud au cours des dix dernières années. PROPARCO soutient par ailleurs le secteur des énergies renouvelables depuis 2012.

Des partenaires variés...

L'AFD apporte son soutien à un tissu varié de partenaires :

- Institutions publiques et parapubliques sud-africaines, Development Bank of South Africa (DBSA), Industrial Development Corporation (IDC), Eskom, TRANSNET, National Housing Finance Corporation (NHFC);

- Collectivités locales (eThekweni, Johannesburg, Le Cap et municipalités de taille moyenne);
- Entreprises privées (AFHCO);
- Institutions financières privées (Standard Bank, FNB, ABSA, Nedbank, Infrastructure Finance Corporation (INCA...)).

... qui bénéficient d'une large gamme d'instruments financiers...

L'AFD offre en Afrique du Sud une large palette d'outils financiers, adaptés à la diversité de ses partenaires et à leurs besoins : prêts souverains et non souverains, directs ou en intermédiation, à moyen ou à long terme, bonifiés ou à conditions de marché, en devises locale ou étrangère (EUR, USD), mécanismes de garantie (ARIZ), fonds d'expertises et de renforcement des capacités.

... et d'expertise technique.

Outre ses financements, l'AFD met en place, sur fonds d'études et subventions, des coopérations techniques ou de recherche en s'appuyant sur de l'expertise française, institutionnelle ou privée.

Celles-ci permettent de préparer au mieux les projets et/ou de transférer des connaissances.

La stratégie de l'AFD en Afrique du Sud

La stratégie de l'AFD en Afrique du Sud est définie en accord avec les priorités du *National Development Plan* et en cohérence avec le Document Cadre de Partenariat, signé par les gouvernements sud-africain et français, qui identifient les principaux axes et secteurs de coopération.

Elle est établie pour 3 ans et révisée en fonction de l'évolution de ces documents.

Historiquement en faveur du rattrapage économique et social des populations défavorisées, la stratégie de l'AFD poursuit désormais trois principaux objectifs :

Soutenir

un développement urbain
intégrés, durable et digne.

Promouvoir

un environnement résilient en limitant
les émissions de gaz à effet de serre.

Renforcer

les capacités sud-africaines
et soutenir la création d'emplois.

Promouvoir un développement urbain intégré

Les municipalités jouent un rôle essentiel pour la réduction des inégalités sociales. L'AFD soutient la politique de développement urbain durable du gouvernement sud-africain qui comprend l'intégration des townships et des logements informels dans les zones urbaines et la régénération des centres-villes.

Le soutien aux municipalités, au cœur de l'activité de l'AFD en Afrique du Sud

L'AFD entretient un dialogue technique et financier avec les grandes municipalités sud-africaines (*Metros*), telles que Johannesburg, Le Cap et eThekweni (Durban), qui concentrent certains des plus grands défis du pays sur leur territoire. L'AFD peut accorder des prêts directs (sans garantie de l'État) pour le financement de projets d'infrastructures ou de leur budget d'investissement. Ces prêts s'accompagnent généralement d'une coopération technique dont le contenu est défini selon la stratégie et les besoins de la collectivité (résorption des inégalités spatiales héritées de l'apartheid, intégration des transports urbains, mesure d'impacts socio-climatiques...).

L'appui aux petites et moyennes municipalités pour leurs investissements en infrastructures de base s'effectue via des intermédiaires financiers. La *Development Bank of Southern Africa* (DBSA), partenaire historique de l'AFD, a bénéficié de six lignes de crédit. INCA, institution financière privée spécialisée, a également bénéficié de cinq concours du Groupe AFD.

Depuis 1994, plus de 550 M€ de financements ont été destinés au renforcement du secteur municipal.



Quartier informel, Le Cap © Cyril le Tourneur



Habitants de l'Atkinson House, immeuble de logements sociaux © Cyril le Tourneur

Ceux-ci ont vu des partenariats noués avec des instituts de recherche, municipalités et collectivités territoriales, tels que l'Institut des Morphologies Urbaines et bientôt Lille Métropole.

L'accès à un logement décent pour tous

L'AFD participe activement au dialogue institutionnel sur le secteur du logement locatif social et accessible en Afrique du Sud via des partenariats avec les acteurs clés du secteur tels que la *National Association of Social Housing Organisation* (NASHO) et la *Social Housing Regulatory Authority* (SHRA) mais également les collectivités locales, les financeurs, les opérateurs publics et privés.

Elle finance des opérations à destination des ménages à bas revenus, qui n'auraient pas, ou difficilement, accès à un logement décent par l'intermédiaire du secteur bancaire. L'AFD promeut un approche intégrée et inclusive, où le logement est situé à proximité ou est connecté aux centres économiques et aux services sociaux.

C'est l'objectif que poursuit le partenariat avec la *National Housing Finance Corporation* (NHFC), organisme public spécialisé dans le financement du logement. C'est également dans cette lignée que s'inscrit le prêt de 154 M ZAR (environ 11 M€) octroyé à l'opérateur privé AFHCO (*Affordable Housing Company*). Grâce à ce financement, l'entreprise a pu développer un produit innovant de logement collectif (*communal housing*). Ces logements indépendants avec sanitaires partagés offrent des loyers réduits et sont accessibles aux populations à bas revenus.

Ces initiatives participent au développement d'une politique ciblée sur l'offre de logements locatifs et au financement de projets immobiliers à forte valeur ajoutée urbaine et sociale.

Accompagner la transition énergétique par l'innovation

La prépondérance du charbon et la faiblesse de l'efficacité énergétique font de l'Afrique du Sud un pays à forte intensité énergétique et l'un des 20 plus gros émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Le pays s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de plus de 40% d'ici à 2025. La production d'énergie propre et fiable ainsi que l'amélioration de la distribution et l'équilibre de l'offre et de la demande sont les principaux défis pour les 15 années à venir.

L'AFD soutient l'Afrique du Sud dans sa volonté d'accroître la part des énergies renouvelables dans la production énergétique du pays afin de réduire la pression exercée sur les combustibles fossiles et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

L'AFD vient ainsi utilement compléter l'offre technique française, très fortement présente et viable en Afrique du Sud sur le secteur énergétique.



Installation de panneaux photovoltaïques, Villiersdorp, Cap Occidental © Cyril le Tourneur

L'appui au développement des énergies renouvelables

L'Afrique du Sud a entrepris de diversifier son mix énergétique (90% de charbon) en augmentant la part des énergies renouvelables, afin de diminuer son empreinte carbone. C'est dans cette optique qu'ESKOM, principale compagnie d'électricité en Afrique du Sud, et un des principaux électriciens mondiaux, a récemment mis en service une ferme éolienne de 100 MW au nord du Cap, à Sere, et prépare la construction d'une centrale solaire thermique à concentration de 100 MW. Ces deux projets d'ESKOM sont cofinancés par l'AFD, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le *Clean Technology Fund*, la BEL et la KfW.



Ferme éolienne ESKOM, à Sere, Cap Occidental © AFD, Jean-Michel Debrat

Pour accompagner la diminution de l'empreinte carbone du secteur, l'AFD a également contribué à l'émergence du fond sud-africain pour la capture et le stockage du carbone.

PROPARCO appuie le programme lancé par le Ministère de l'Énergie pour la mise en place de producteurs indépendants d'énergies renouvelables et finance la construction de

Khi Solar One, première centrale solaire thermique à concentration (50 MW) en Afrique sub-saharienne, situé dans la province du Cap du Nord. Le projet générera des emplois, des recettes fiscales et permettra de fournir à partir de début 2015 de l'énergie propre, contribuant ainsi à la réduction de la dépendance sud-africaine à l'égard des combustibles fossiles.

La ligne de crédit verte

L'AFD a mis à disposition de trois institutions financières sud-africaines (ABSA, IDC et Nedbank) une ligne de crédit de 120 M€ pour le financement de petits projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable par le secteur privé.

Le prêt de l'AFD bénéficie d'un taux d'intérêt bonifié, équivalent d'une subvention, qui permet aux institutions financières de s'organiser pour soutenir ce nouveau secteur et renforcer leurs capacités (prestations techniques pour évaluer les projets, formations destinées à leurs équipes) et peut également être affectée aux bénéficiaires finaux, comme élément incitatif à l'investissement. En parallèle, l'AFD finance une assistance technique auprès du *South African National Energy Development Institute (SANEDI)* pour favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et former les personnels clés des trois institutions financières.

Les projets financés vont de l'installation de panneaux solaires sur des fermes agro-alimentaires à la mise à niveau énergétique d'hôpitaux en passant par la construction de mini centrales de production d'électricité ou de vapeur à partir de biomasse. La ligne soutient également le programme du ministère de l'Énergie en faveur des petits producteurs indépendants d'énergie renouvelable.

Améliorer le marché de l'emploi

L'AFD intervient en faveur du développement des compétences et de la création d'emploi, en soutenant notamment les petites et moyennes entreprises (PMEs).



Séminaire de formation © AFD, Pauline Boulanger

Renforcer le développement des compétences et de la formation professionnelle

En Afrique du Sud, L'AFD développe des approches innovantes pour améliorer le niveau de qualification de la population et contribuer à l'insertion. Dans le cadre du développement de grands

programmes d'infrastructures, où l'offre française est présente (transport, eau, énergie), l'AFD souhaite apporter son appui au développement d'initiatives de formation professionnelle en soutenant des partenariats entre branches professionnelles, centres de formation et entreprises privées.

Le soutien à la formation des cadres municipaux

L'AFD soutient deux programmes de renforcement de capacités :

- l'*Inca Capacity Building Fund* (ICBF), en partenariat avec INCA, dont l'objectif est de former, grâce à des publications spécialisées, universités d'été, et voyages d'études, des cadres municipaux sud-africains à la gestion financière, aux principes de délégation de service public, etc ;
- et le *Pan-African Capacity Building Programme* (PACBP), en partenariat DBSA et IDC, pour des cadres du continent dans le secteur des infrastructures, y compris municipales, sous la forme de masters, séminaires et stages.

Les partenariats avec le secteur bancaire ont permis de déployer des activités de formation : 300 banquiers au financement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et plus de 350 personnes historiquement défavorisées au métier d'agent immobilier.

Soutenir le développement des infrastructures

Les grandes entreprises publiques comme ACSA, Eskom et Transnet jouent un rôle majeur dans l'économie sud-africaine. Lors de la crise financière internationale, en période de resserrement de la liquidité, l'AFD a permis à ces entreprises de diversifier leurs sources de financement en prêtant avec des maturités plus longues. Pour répondre aux enjeux du développement des infrastructures, l'AFD recherchera les cofinancements et travaillera plus particulièrement avec la BEI et la KfW dans le cadre de procédures conjointes destinées à diminuer les coûts de transaction pour le partenaire.

Soutenir l'Infrastructure Investment Programme for South Africa, IIPSA

L'AFD est partenaire avec la DBSA, la KfW et la BEI pour soutenir la facilité européenne pour le financement des infrastructures en Afrique du Sud (IIPSA). Il s'agit d'une subvention de 100 M€ de l'Union Européenne, logée à la DBSA, pour financer des études de projet, de l'assistance technique et accompagner des financements en prêt d'infrastructures (mixage prêt-don) dans les secteurs sociaux, de l'eau, l'énergie et les transports. Le gouvernement sud-africain suit ce programme avec la plus grande attention.

Sécuriser l'alimentation en eau : TCTA

L'Afrique du Sud est l'un des 30 pays les plus secs au monde. La mobilisation et la gestion durable de ses ressources en eau,

limitées et inégalement réparties, sont un enjeu majeur pour le développement socio-économique du pays. La constitution garantit à chaque foyer 6 m³ d'eau par mois. L'AFD participe par un prêt de 70 M€ au financement de la phase 2 du Mooi Mgeni Transfer Scheme, mise en oeuvre par l'entité publique *Trans-Caledon Tunnel Authority* (TCTA). Ce projet de 225 M€ vise à la sécurisation de l'alimentation en eau de la région de eThekweni (Durban) et à la réduction du risque de pénurie liée aux sécheresses par la construction d'un barrage sur le fleuve Mooi et d'une canalisation de transport d'eau vers le fleuve Mgeni.



Barrage sur le fleuve Mooi © TCTA

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.



Vue de Johannesburg © AFD, Pauline Boulanger



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

www.proparco.fr



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. Depuis 1994, 258 projets ont été financés pour un montant de 299 millions d'euros, dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

www.ffem.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AGENCE RÉGIONALE DE JOHANNESBURG

Ballywoods Office Park – Ironwood House – 1st floor
29 Ballyclare drive – Bryanston
P.O. Box 130067 – Bryanston 2021 – Afrique du Sud
Tél. : +27 (0) 11 540 71 00
Fax : +27 (0) 11 540 71 17
afdjohannesburg@afd.fr
afriquedusud.afd.fr

